

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 septembre 2020

Etaient présents :

Monsieur KRILOFF Sébastien, Maire

Messieurs ROTHERMANN Joël, BOLLMANN Daniel, MATHIEU Vincent,

**Mesdames HORNEMANN Katia, WESCHLER Laetitia, HOCHENEDEL Catherine,
MACHRIS Véronique**

Mme FRITSCH Isabel donne pouvoir à M. KRILOFF Sébastien

M. GODARD Jean donne pouvoir à Mme HORNEMANN Katia

Personne excusée : LEAUTAUD Dann

Président de séance : M. KRILOFF Sébastien

Secrétaire de séance : M MATHIEU Vincent

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire a demandé au conseil municipal si il l'autorisait à rajouter un ordre du jour supplémentaire ? Le conseil municipal a émis un avis favorable.

1) Renonciation de l'actif du SIVU en donnant la gérance à la commune de Roeschwoog pendant la période de construction du nouveau périscolaire intercommunal

Pour une question législative et juridique et afin que nous ayons droit aux subventions départementales et intercommunales, le SIVU (composé des communes de Leutenheim, Fort-Louis, Roeschwoog et Neuhaeusel) sera dissolu pendant la période de construction du nouveau périscolaire et renonce à son actif.

Grâce à cela, la création du nouveau périscolaire estimé à 2.5 millions d'euros nous reviendra une fois les aides accordées à environ 500.000 euros pour l'ensemble des 4 communes.

Voté à la majorité et 1 abstention (M. BOLLMANN Daniel)

2) Définition et mise en œuvre d'un projet urbain sur la zone IAU6 du PLUi du Pays Rhéna

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications du Maire et après en avoir délibéré, donne un avis favorable sur le projet urbain de la zone IAU6 concernant le diversité de la taille des logements et d'un renforcement de la mixité.

Voté à l'unanimité.

3) Avis sur l'acquisition de terrains d'environ 30 ares

Considérant que cette propriété présente un intérêt certain pour la commune et que la situation de ces parcelles sont stratégiques pour la création du lotissement, le conseil municipal émet un avis favorable pour la préemption de ces terrains.

Le prix initial étant de 3250 € l'are, l'ensemble du conseil municipal a opté pour une proposition à un prix inférieur de 2500 € l'are afin de ne pas impacté trop lourdement nos finances publiques.

Voté à la majorité et 1 abstention (Mme HOCHENEDEL Catherine)

4) Demande d'intervention de l'EPF d'Alsace pour l'acquisition de ces terrains

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications du Maire, et après en avoir délibéré approuve les dispositions du projet de convention de portage et de subdélégation du droit de préemption à l'EPF.

Voté à l'unanimité.

5) Désignation des membres à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications du Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner Monsieur KRILOFF Sébastien, Maire et Madame HORNENANN Katia, 1^{er} adjointe en tant que membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

6) Divers

Le Maire informe que le 2^{ème} adjoint M. ROTHERMANN Joël a récupéré les déchets lors de la journée de nettoyage de la Moder organisée par la société H2O passion.

La commune a décidé de planter des arbres fruités le long de la rue Neuve.

Séance clôturée à 21H35